

**La Communauté de Communes recrute,
Animateur cantine élémentaire, périscolaire, centre de loisirs du mercredi,
entretien des locaux**

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Cantine élémentaire : de 11h35 à 13h35

Périscolaire du matin : de 7h30 à 8h30 pour un remplacement d'un mois

Périscolaire du soir : de 16h20 à 18h30 pour un remplacement d'un mois

Entretien de l'école élémentaire : 2h par jour

Animation les mercredis de 8h00 à 18h00 + heures de réunions de préparation

Hors période scolaire, ménage restaurant le Mangetou : 1 semaine à chaque période de petites vacances (automne, hiver, printemps) + 3.5 semaines grandes vacances

Petites vacances (automne, février et printemps) : Ménage le soir 2h30 durant 3 semaines en tout : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Grandes vacances, du 6 au 31 juillet et/ou du 16 au 31 août : Ménage soir : 2,5h par jour, 5 jours par semaine

Grandes vacances, du 6 au 31 juillet et/ou du 16 au 31 août : 2j par semaine mardi et vendredi de 11h30 à 14h : service repas et ménage cuisine

Temps de travail annualisé en fonction des horaires de travail retenus qui peuvent être modulés ci-dessus en fonction des disponibilités du candidat.

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Capacité d'initiative, dynamisme
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La responsable du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature le plus rapidement possible à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr